

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
12 JUIN 2024
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la sixième assemblée régulière du conseil de quartier de Neufchâtel est -
Lebourgneuf tenue le 12 juin 2024, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Jonathan Simard	Administrateur
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres

ABSENCES

M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Harmutt Mollmann Lafrenière	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Geneviève Poulin	Conseillère à la planification des infrastructures, Service des loisirs
M ^{me} Annie Blackburn	Directrice de division, gestion des immeubles

Présence de 2 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA SIXIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-06-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-06-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-06-03** Assemblée publique de consultation portant sur le [nouveau centre de curling au 1020, rue des Rocailles](#) (Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21720Cc afin de permettre la réalisation d'un projet qui est relatif à un équipement collectif sur le lot numéro 5 946 257 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 379).
- 24-06-04** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai
- 24-06-05** Période d'information des membres du conseil municipal
- 24-06-06** Période de questions et commentaires du public
- 24-06-07** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants
- Table de concertation vélo
 - Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier
- 24-06-08** Dossiers en cours
- Planification urbaine des secteurs Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (**suivi**)
- 24-06-09** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Secrétariat
 - Trésorerie
- 24-06-10** Divers/varia
- 24-06-11** Levée de l'assemblée

24-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

24-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Ajout à divers :
 - Paiement au registraire des entreprises
 - Résolution pour l'identification des rivières traversant le quartier
 - Table des partenaires-Lebourgneuf
 - Suite du courriel pour les subventions de projets
 - Motion de félicitations pour la nomination de Mme Lise Potvin sur un comité.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LIANE BOURDAGES DÛMENT APPUYÉE PAR M. HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts à divers.

ADOPTÉE

24-06-03 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE NOUVEAU CENTRE DE CURLING AU 1020, RUE DES ROCAILLES - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21720Cc, R.C.A.2V.Q. 379 pour permettre la réalisation d'un projet qui est relatif à un équipement collectif sur le lot numéro 5 946 257 du cadastre du Québec.

Présentation du projet de modification par Mme Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme pour la gestion du territoire à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement ne sera pas soumis au processus d'approbation référendaire. L'approbation aura lieu au prochain conseil d'arrondissement.

Cette demande concerne la proposition de modification de la réglementation d'urbanisme pour autoriser la construction d'un centre de curling en vue des Jeux du Canada de 2027.

Modifications réglementaires :

- Zone 21720Cc

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

RÉSOLUTION 24-CA-23

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME R.C.A.2V.Q. 379 SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil de quartier de Neufchâtel Est – Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.379.

ADOPTÉE

24-06-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 MAI

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANDCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 mai 2024.

ADOPTÉE

SUIVI du procès-verbal :

Présentation au Conseil de quartier de St-Émile pour le projet au site du Domaine Leduc : aucun suivi si la présentation a été faite.

Fauchage d'un terrain sur le boulevard Bastien : l'état du terrain ne contrevient pas aux règlements de la Ville : seulement une lisière de 3 m. doit être fauchée. Suivi fait par Véronique Dallaire au nom de Patricia Boudreault-Bruyère.

24-06-05 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Véronique Dallaire

- Il n'y a pas de projet en cours du côté du quartier de M^{me} Véronique Dallaire.
- Il n'y a eu aucun suivi concernant le projet Gaïa ou un autre projet situé au même endroit.
- Le terrain où se situait la garderie sur la rue Belle-Arrivée a été acquis par l'Académie St-Louis-St-Louis-de-Gonzague.
- M^{me} Potvin a été nommée au comité consultatif sur la qualité de l'air. Des félicitations lui seront transmises officiellement plus tard dans la séance.
- Dans le rapport Plan CITE de la CDPQinfra (projet de tramway), il est prévu qu'il y ait une antenne dans le quartier Lebourgneuf pendant la phase 3, soit en 2035. Plus de détails sont à venir.

24-06-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : Un citoyen mentionne que la vitesse est excessive sur la rue Marie De Bure.

R1 : M^{me} Véronique Dallaire indique qu'il faut faire une plainte au 311, puis contacter M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du secteur. M^{me} Véronique Dallaire mentionne qu'elle enverra elle-même un courriel à M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère avec les coordonnées du citoyen.

Q2 : Un citoyen mentionne qu'il y a des camions qui effectuent la collecte des résidus dès 6h du matin, et ce, à cause d'un projet pilote.

R2 : M^{me} Véronique Dallaire mentionne qu'il faut communiquer au 311. Elle va également se renseigner sur le fait que la collecte débute à 6h, étant donné qu'elle n'est pas au courant d'un projet pilote.

24-06-07 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS

- [Table de concertation vélo](#)

- Le représentant du conseil, M. Jean Guylar Darcelin, étant absent, le point est remis à la prochaine séance.

- Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier

- M. Brann Blanchette-Émond a assisté à la rencontre de mai. Plus de détails concernant le rapport émis par le comité élargi suivront.

24-06-08 DOSSIERS EN COURS

- Planification urbaine des secteurs Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (**suivi**)

- M^{me} Lise Bilodeau n'ayant pas reçu le suivi, ce point est remis à la prochaine rencontre.

24-06-09 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance
Aucune

- Secrétariat

RÉSOLUTION 24-CA-24

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 12 JUIN 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE MME HÉLÈNE LANCUP DÛMENT APPUYÉE PAR MME JEAN ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 90 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

- Trésorerie

Mme Villeneuve indique que le solde est de 1553,82\$ au 30 avril 2024. Après avoir acquitté les frais de service bancaire (2,95 \$), les frais de secrétariat (90\$), et en ajoutant le montant de la subvention pour la sécurité routière de 3000\$, le solde est de 4460,87\$ au 31 mai 2024.

24-06-10

DIVERS/VARIA

- Paiement au registraire des entreprises

RÉSOLUTION 24-CA-25

FRAIS POUR L'INSCRIPTION AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES.

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR MME JONATHAN SIMARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rembourser la somme de 39 \$ à M^{me} Lise Villeneuve pour les frais de mise à jour au registraire des entreprises. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

- Résolution pour l'identification des rivières traversant le quartier

Considérant que les rivières St-Charles et Duberger sont importantes pour l'histoire de la Ville de Québec.

Considérant qu'actuellement, elles ne sont pas toutes identifiées lorsqu'elles croisent une infrastructure routière.

Mme Hélène Lancup propose que ces rivières soient identifiées à la croisée de toutes les rues dans le secteur des Rivières.

RÉSOLUTION 24-CA-26

SUR UNE PROPOSITION DE MME HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de présenter à la Ville de Québec la proposition que les rivières Duberger et Saint-Charles soient identifiées croisée de toutes les rues dans le secteur des Rivières.

ADOPTÉE

- Table des partenaires Lebourgneuf

Il y a eu une rencontre de la table des partenaires le mercredi 5 juin dernier. Le CIUSSS y a fait une présentation sur l'isolement social et des actions entreprises concernant cette problématique. L'organisme *Amélie et Frédéric* est sur le point d'avoir une entente avec la caisse populaire des Rivières relativement à la sécurité alimentaire. L'organisme *Popotte et Multi-Services* a élargi la notion d'accompagnement-transport afin que plusieurs types de transport concernant les services essentiels (aller à l'épicerie par exemple) soient pris en charge.

- Suite du courriel pour les subventions de projets

M. Jean Rochette souhaiterait avoir des renseignements concernant les possibles subventions à la Ville de Québec et il souhaiterait communiquer avec les membres des différents conseils de quartier pour avoir une idée des projets qui sont en cours ailleurs dans la Ville de Québec. Mme Lise Bilodeau accueille favorablement cette demande. M. Jonathan Simard ajoute qu'à cet effet, selon la formation à laquelle il a assisté, le conseil d'arrondissement devra se doter de lignes directrices et d'un plan d'action à ce sujet. M. Jonathan Simard mentionne également que l'enjeu de sécurité routière touche tous les quartiers et qu'il serait intéressant de planifier une initiative commune à tous les quartiers. Mme Bilodeau mentionne que le Conseil a déjà entamé des démarches à propos de cet enjeu.

- Nomination de Mme Potvin au comité sur la qualité de l'air

RÉSOLUTION 24-CA-27

NOMINATION DE MME POTVIN AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA QUALITÉ DE L'AIR.

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de féliciter de façon officielle Mme Potvin pour sa nomination au comité consultatif sur la qualité de l'air.

ADOPTÉE

24-06-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20h30.

M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente

M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire